



LE GAZOUILLEUR

Votre bulletin d'information municipale

10

LE 24 OCTOBRE
2016
Vol. 3 N° 6



FABRIQUER UN
ÉPOUVANTAIL...

*Quel
bonheur!*



FERME MAURICE D'Aoust



HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0

450 371-0523

www.saint-louis-de-gonzague.com

À LIRE

2

MOT DU MAIRE

3

SUBVENTION SPORTIVE
SÉCURITÉ INCENDIE
CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS

4

BIBLIOTHÈQUE
Ô DE GAMME
CLUB FADOQ
SAMEDIS DANSANTS

5

CERCLE DE FERMÈRES
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

6

RÉGLEMENTATION HIVERNALE
OFFRE D'EMPLOI - PATINOIRE

7

OFFRE D'EMPLOI
INSPECTEUR MUNICIPAL

8

GREFFE
ATELIER PARENT/ENFANT

PROCHAINES
SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil

- Le mercredi
2 novembre 2016, à 20 h
- Le mercredi
7 décembre 2016, à 20 h



LA MUNICIPALITÉ EST MAINTENANT SUR *FACEBOOK*, SUIVEZ-NOUS !



Mot du maire

C'est avec grande fierté que je vous invite à nous suivre sur *Facebook* ! Voilà une façon rapide, efficace et conviviale de vous rejoindre instantanément afin de vous informer des activités et des actualités concernant votre municipalité. En plus de notre site Internet et de nos bulletins municipaux, les réseaux sociaux occuperont dorénavant une place importante dans votre quotidien.

Facebook vient donc renforcer notre objectif de bonifier le dynamisme des échanges entre les citoyens et la Municipalité, en plus de favoriser le sentiment d'appartenance des Gonzaguois. Vous trouverez sur notre page toutes les informations pertinentes à l'égard des activités culturelles, communautaires et sportives offertes par la Municipalité. Nous y publierons également les évènements à venir, les travaux en cours sur le territoire et les avis publics.

Suivez-nous, écrivez-nous, aimez et partagez la page de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, questions et suggestions. C'est avec grand intérêt que nous en prendrons connaissance.

En terminant, je vous invite à vous imprégner de l'ambiance de la fête de l'Halloween pour parcourir le *Circuit des épouvantails*, et ce, jusqu'au 31 octobre prochain. Venez en famille admirer les créations réalisées à Saint-Louis-de-Gonzague et sur l'ensemble du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Profitez également de l'occasion pour visiter les entreprises agroalimentaires de notre région. Sur le site Internet de la MRC, vous trouverez une carte détaillée vous informant de leur localisation.

Le 31 octobre, venez chercher vos bonbons à l'hôtel de ville ! Les pompiers vous attendront en grand nombre !

Je vous souhaite un bel automne en couleurs !

*Le maire de Saint-Louis-de-Gonzague,
Yves Daoust*

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



François Leduc Jean-François Poirier Daniel Pitre Christian Brault Mélanie Genesse Paul Lavallière



SUBVENTION SPORTIVE



Pour chaque enfant inscrit à une activité non offerte à Saint-Louis-de-Gonzague, la Municipalité verse une aide financière équivalente au montant supplémentaire facturé au non-résident, jusqu'à concurrence de 100 \$. Aussi, un montant de 30 \$ est alloué à chaque jeune inscrit à un cours de natation de même que dans une équipe de soccer à l'extérieur de la municipalité.

L'aide financière sera versée sur présentation d'un reçu officiel de l'organisation sportive, daté entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016. Une pièce justificative démontrant, s'il y a lieu, l'écart de prix entre résident et non-résident est également obligatoire. **Pour obtenir le formulaire de demande d'aide**, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville situé au 4^e étage du centre municipal pendant les heures d'ouverture. La date limite pour faire une demande est le 30 novembre 2016.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Avertisseurs de fumée

Le prochain passage à l'heure normale aura lieu dans la nuit du 5 au 6 novembre 2016. Il faudra alors enlever une heure à vos montres, cadrans et horloges. À cette occasion, le Service de Sécurité incendie vous invite à vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs ! Ce simple geste peut vous sauver la vie.

Halloween

Le lundi 31 octobre prochain, venez rencontrer les pompiers sous le chapiteau installé face au centre municipal ! Ils seront présents afin de distribuer des bonbons et d'autres petites surprises ! Joyeuse fête de l'Halloween à tous !

Le circuit DES ÉPOUVANTAILS DE LA MRC DE BEAUHARNOIS- SALABERRY



LE CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS

Pour une deuxième année, deux épouvantails géants ont été construits sur le territoire de Saint-Louis-de-Gonzague dans le cadre du *Circuit des épouvantails* de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Les œuvres de toutes les municipalités participantes seront exposées jusqu'au 31 octobre. Vous pouvez voter en ligne pour votre épouvantail « Coup de cœur » en vous rendant sur lecircuitdesepouvantails.com. Bravo aux talentueux artistes et aux participants qui ont collaboré à la fabrication de ces magnifiques épouvantails. Les noms des gagnants du *Circuit des épouvantails 2016* seront annoncés par la MRC après l'exposition.



FERME ENTRETIEN PAYSAGER CAROLE VINET



Épouvantail # 3 réalisé par
Sabrina Tardif à la
Ferme Maurice D'Acoust
5, chemin de la rivière Saint-Louis Sud



Épouvantail # 4 réalisé par
Réjean Laniel à la Ferme
Entretien paysager Carole Vinet
77, rue Principale



CLUB FADOQ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE



Comme vous pouvez le constater,
le nom officiel du Club est maintenant :
CLUB FADOQ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE !

Le jeudi 29 septembre, 50 personnes ont participé au souper d'automne afin de marquer l'ouverture de la saison 2016-2017. Des chants et des jeux ont été organisés pour agrémenter la soirée. Merci aux commanditaires pour les prix offerts à cette occasion : Boucherie B. Poirier, Pharmacie Claude Villeneuve, Restaurant du Coin, Bar laitier Dépanneur Saint-Louis et Canard & Cie. Votre participation a été grandement appréciée.

Le 11 octobre dernier, une trentaine de personnes ont participé à la traditionnelle promenade d'automne qui s'est tenue cette année à l'Île Saint-Bernard.

Le 12 octobre, s'est tenue la journée portes ouvertes au cours de laquelle vous pouviez renouveler votre carte de membre. Vous avez jusqu'au début de novembre pour les renouvellements dus à la fin d'octobre ou avant. Par la suite, vous devrez renouveler votre carte auprès de Françoise Maheu, de Louise Poirier ou d'un membre du Club.

M^{me} Carmen Touchette organise des cours iPad café donnés par le Centre d'action bénévole de Beauharnois. Ces formations auront lieu les jeudis après-midi. Les dates et le nombre de cours sont à déterminer. Vous devez vous inscrire auprès de Carmen.

Notez que les activités du Club FADOQ se tiennent habituellement à la salle Roch-Montcalm. Aussi longtemps que la température le permettra, des parties de pétanque seront organisées à l'extérieur, les lundis après-midi, à 13 h 30. La pétanque atout, le billard et le scrabble ont lieu à l'intérieur.

Les lundis soirs, place au jeu de poches (responsable : M. Luc Bilette). Des cours d'ordinateurs sont aussi offerts par M. Jacques Dignard. Pour information et inscription, communiquez avec lui au 450 373-7006.

Enfin, n'oubliez pas d'inscrire à votre agenda le souper de Noël qui aura lieu le 8 décembre 2016.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ACTIVITÉS À VENIR

- **Mardi 1^{er} novembre, de 18 h 30 à 20 h 30**
Soirée jeux de société. Découvertes et plaisir assurés !
- **Samedi 5 novembre, de 10 h à 10 h 30**
Heure du conte (2 à 6 ans)
- **Samedi 5 novembre, de 10 h 45 à 11 h 30**
Comment utiliser les fouineurs (biblio-baguettes) (7 à 12 ans)
- **Dimanche 20 novembre, de 13 h à 15 h**
Vernissage de l'artiste-peintre M^{me} Lise Tessier.
Bienvenue à tous !
- **Samedi 26 novembre, de 10 h à 12 h**
Jeux de société avec la boutique Courajoux.
Une occasion de découvrir et d'essayer de nouveaux jeux ! Pensez à vos cadeaux de Noël !



Pour plus de détails, visitez le site Internet de la bibliothèque ou celui de la Municipalité.

mabibliotheque.ca/gonzague
saint-louis-de-gonzague.com

Ô DE GAMME

L'ensemble vocal *Ô de Gamme* présentera cette année un tout nouveau projet, une nouvelle revue musicale avec musiciens sur scène. Cette production sera présentée devant public en juin prochain.

Au programme, les grands thèmes musicaux de séries télévisées, d'émissions jeunesse et d'œuvres cinématographiques. Ce projet vous intéresse ? Il est encore temps de vous joindre à nous !

Pour information

Chantal Benoît, 450 371-4821
facebook.com/TroupeOdeGamme



Les Samedis Dansants

C'est le samedi 5 novembre qu'aura lieu la prochaine soirée des populaires Samedis dansants ! Danses en ligne et danses sociales en alternance, de 19 h 30 à 22 h 30, à l'église de Saint-Louis-de-Gonzague. Bienvenue à tous ! **Pour information** : Danielle Julien 450 371-8635



CERCLE DE FERMIERES

Des liens d'apprentissages tissés serrés

À la réunion de septembre, le programme de l'année a été présenté aux membres :

Comité Arts textiles :

favoriser l'apprentissage de différentes techniques d'apprentissage et découvrir le crochet tunisien.

Comité Dossiers :

adapter l'alimentation à la vie moderne tout en respectant la santé.

Comité Communications :

apprendre à communiquer et à parler. Publiciser les actions.

Comité Recrutement :

participer aux *Journées de la culture* et être présentes dans la municipalité.

Merci à tous les visiteurs venus nous rencontrer lors des *Journées de la culture* !

Les dernières publications

Au Cercle, vous pouvez vous procurer les publications ***Qu'est-ce qu'on mange ? Ça sent bon*** au coût de 20 \$. Mentionnons qu'il y a un exemplaire de ce livre à la bibliothèque. Vous pouvez également vous procurer ***Trucs et Astuces*** au coût de 15 \$.

Henriette Lorange : 450 377-3978
Jeannine Beaulieu : 450 377-4536



Société d'histoire DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Le samedi 1^{er} octobre dernier, lors des *Journées de la culture*, les membres de la Société ont eu l'honneur de vous ouvrir les portes du nouveau local destiné à promouvoir l'histoire de la municipalité. Vous avez été plusieurs à venir les rencontrer. Ils travaillent actuellement à trouver une façon d'ouvrir les portes du local plus régulièrement.

Ce local est situé au 2^e étage du centre municipal. Vous pouvez y admirer et y découvrir une multitude d'objets, de livres et de meubles retraçant la belle et longue histoire de Saint-Louis. Vous pouvez même voir l'ancien bureau de poste datant de 1930.

Merci à tous de votre intérêt et de votre soutien. Au plaisir de vous revoir lors d'une prochaine visite au local d'histoire !



Pour une nouvelle communauté chrétienne

Catéchèse 2016-2017

Pour inscrire votre enfant, appelez au presbytère au 450 373-2110. Le bureau est ouvert le mardi et le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. En tout temps, vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un courriel à :

egliseslg@saint-louis-de-gonzague.com.

Bazar 2017 : les 8 et 9 juillet

La porte du garage est débarrée pour recevoir vos dons. Prière d'envoyer des objets propres qui peuvent être encore serviables. Les vieux téléviseurs, les ordinateurs ainsi que les matelas ne sont plus acceptés. Merci de votre compréhension !

Pour la communauté

Il est toujours temps de transmettre vos dons pour la CGA. Avec l'automne, c'est aussi le temps de voir à l'entretien annuel de votre lot au cimetière et des lampes du sanctuaire.

Cimetière

Deux fondations continues et à l'épreuve de la gelée ont été réalisées à l'automne 2014. La Fabrique (Communauté de Saint-Louis-de-Gonzague) est responsable de ces fondations. Les terrains du côté ouest, d'une grandeur de 9' X 12' et 9' X 9', peuvent recevoir des cercueils et des urnes. Le coût comprend le terrain et la fondation. L'achat du monument et son épigraphe sont aux frais du concessionnaire.

Les terrains de la fondation du côté est sont réservés uniquement pour des urnes. Chaque terrain d'une grandeur de 4' X 4' peut recevoir 9 urnes. Dans cette section, l'achat de la concession inclut le terrain, la fondation et le monument. Il ne reste qu'à faire graver le monument par le concessionnaire. Dans cette section, deux terrains sont communautaires, c'est-à-dire que sur ces terrains, des personnes de familles différentes peuvent être inhumées. Pour plus d'information, veuillez téléphoner au presbytère au 450 373-2110.

Information

Pour avoir accès au feuillet paroissial par Internet vous devez vous rendre sur le site du diocèse de Valleyfield à **diocesevalleyfield.com** et choisir *Bulletins paroissiaux*.

AMÉNAGEMENT RÉGLEMENTATION HIVERNALE

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, il est permis d'ériger un abri temporaire pour véhicules automobiles aux conditions suivantes :

- Il peut empiéter sur la profondeur de la marge avant jusqu'à 25 centimètres (9,84 pouces) du trottoir ou 1 mètre (3,28 pieds) de la ligne d'emprise de rue s'il n'y a pas de trottoir ou de pavage et, s'il y a pavage, jusqu'à 2 mètres (6,56 pieds) de celui-ci, sans jamais empiéter sur l'emprise de la rue.
- Il ne doit pas avoir une superficie supérieure à 98,43 mètres carrés (322,93 pieds carrés).
- La hauteur maximale permise est de 2,5 mètres (8,20 pieds).
- Seuls sont acceptés comme revêtements : la toile, la toile synthétique, le polyéthylène de 6 millimètres (0,24 pouce) ou plus d'épaisseur ou tout autre revêtement similaire. Ces revêtements devront être maintenus en bon état.

VESTIBULE

Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante, un vestibule (tambour) peut être installé à l'entrée des édifices, dans toutes les cours, à condition qu'il n'empiète pas sur l'emprise d'une voie de circulation et qu'il s'harmonise avec l'architecture du bâtiment.

CLÔTURES À NEIGE

Les clôtures à neige sont permises du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Ces clôtures ne doivent pas donner lieu à de l'accumulation de neige dans la voie publique.

OBSTRUCTION DANS LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS

On demande aux propriétaires des terrains situés en bordure de la rivière Saint-Louis de procéder au retrait de toutes branches et autres débris d'arbres causant des obstructions sur la rivière Saint-Louis. Il est important de noter qu'un permis d'abattage est obligatoire pour procéder au retrait préventif d'un arbre menaçant d'occasionner une obstruction.

OFFRE
D'EMPLOI
SURVEILLANT(E)
DE LA PATINOIRE

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague est présentement à la recherche de personnes intéressées à occuper le poste de surveillant(e) pour sa patinoire municipale.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Être âgé(e) de 16 ans et plus;
- Sens des responsabilités;
- Autonomie et jugement;
- Bon contact avec le public;
- Formation de premiers soins (atout).

CONDITIONS :

- Horaire de travail flexible;
- Salaires minimum.

Vous devez faire parvenir votre CV avant le 18 novembre 2016, à M. Marc-André Dumouchel, coordonnateur, loisir et communication, au 140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague, J0S 1T0 ou par courriel à ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com.

OFFRE D'EMPLOI INSPECTEUR MUNICIPAL



Les municipalités de Saint-Urbain-Premier et de Saint-Louis-de-Gonzague s'unissent afin de combler le poste d'inspecteur municipal, à temps plein, pour un remplacement de congé de maternité de 12 mois débutant à la mi-décembre.

INSPECTEUR MUNICIPAL

LES PRINCIPALES TÂCHES DU TITULAIRE DE CE POSTE SONT :

- Répondre aux demandes des citoyens et aux autres intervenants quant à la réglementation applicable;
- Recevoir, étudier et émettre les demandes de permis et de certificats relevant de sa compétence;
- Veiller au respect des règlements et des lois dont l'application est de responsabilité municipale;
- Procéder à l'inspection des permis et des certificats émis et intervenir lors d'infraction à la réglementation;
- Recevoir et traiter les plaintes relatives à la réglementation municipale;
- Participer aux séances du Conseil de même qu'au Comité consultatif d'urbanisme (occasionnellement).

EXIGENCES :

- DEC en aménagement et urbanisme, en architecture ou équivalent;
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire;
- Connaissance du Code de construction du bâtiment;
- Bonne maîtrise du français;
- Connaissance informatique : MS Office, logiciel de permis PG (un atout);
- Permis de conduire valide et posséder un véhicule.

COMPÉTENCES :

- Habileté à rédiger et à communiquer;
- Bon sens de l'organisation et de la planification;
- Autonomie, sens de l'analyse et avoir un bon jugement.

La rémunération s'établira en fonction de l'expérience du candidat retenu, laquelle sera assortie d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 octobre 2016, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Municipalité de Saint-Urbain-Premier

À l'attention de M. Michel Morneau OMA, directeur général
204, rue Principale, Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0

Télécopieur : 450 427-2056

Courriel : dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Veillez noter que seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.
N.B. : La forme masculine est employée pour plus de commodité et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FINANCER LA MISE AUX NORMES ET L'ACCROISSEMENT DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES ÉTANGS AÉRÉS

La population est invitée à assister au prochain conseil municipal, à l'intérieur duquel se tiendra une **assemblée publique d'information**. Cette rencontre aura lieu le mercredi **2 novembre, à 20 h**, à la salle du Conseil située au 3^e étage du centre municipal.

Les membres du conseil municipal présenteront aux citoyens le règlement d'emprunt 16-123 adopté le 5 octobre 2016, en vue de financer les coûts liés à la mise aux normes et à l'accroissement de capacité de traitement des étangs aérés de la Municipalité. Tous les détails portant sur le règlement, les travaux prévus et la taxation seront expliqués aux citoyens.

Compte tenu de la croissance du développement résidentiel sur le territoire, notamment des projets de la rue de la Fabrique, du Domaine du Huart, de la rue Sainte-Marie, du Quartier du Canal, etc., et considérant l'état actuel des étangs aérés, après 20 ans d'opération, une mise à niveau des infrastructures est nécessaire ainsi que l'accroissement de la capacité de traitement des étangs aérés afin de pouvoir desservir les nouvelles constructions.

Une période de questions est prévue à cette assemblée. Il nous fera plaisir de vous entendre et de répondre à vos questions.

Bienvenue à tous !

Dany Michaud

Directrice générale et secrétaire-trésorière

ATELIER PARENT/ENFANT CONFECTION DE CADEAUX POUR LE TEMPS DES FÊTES

Présenté dans le cadre d'un projet social, des étudiants du programme *Sciences humaines profil individu* du Collège de Valleyfield donneront un atelier afin de réaliser avec les enfants des cadeaux de Noël pour leurs enseignants ou leur famille. L'atelier se tiendra **le samedi 19 novembre prochain, de 10 h à 11 h 30**, à la Salle Éveline-Meloche du centre municipal.

À cette occasion, les enfants confectionneront eux-mêmes un cadeau artisanal et les parents recevront un dépliant suggérant d'autres idées à rapporter à la maison. L'atelier est ouvert à tous les enfants âgés entre 4 et 12 ans, accompagnés d'un parent ou d'une personne de 15 ans et plus.

L'activité est gratuite !

**Veillez vous inscrire à l'adresse :
info@saint-louis-de-gonzague.com**